
PROCESSUS DE SUIVI DES FORMATIONS DU RÉSEAU FIGURE



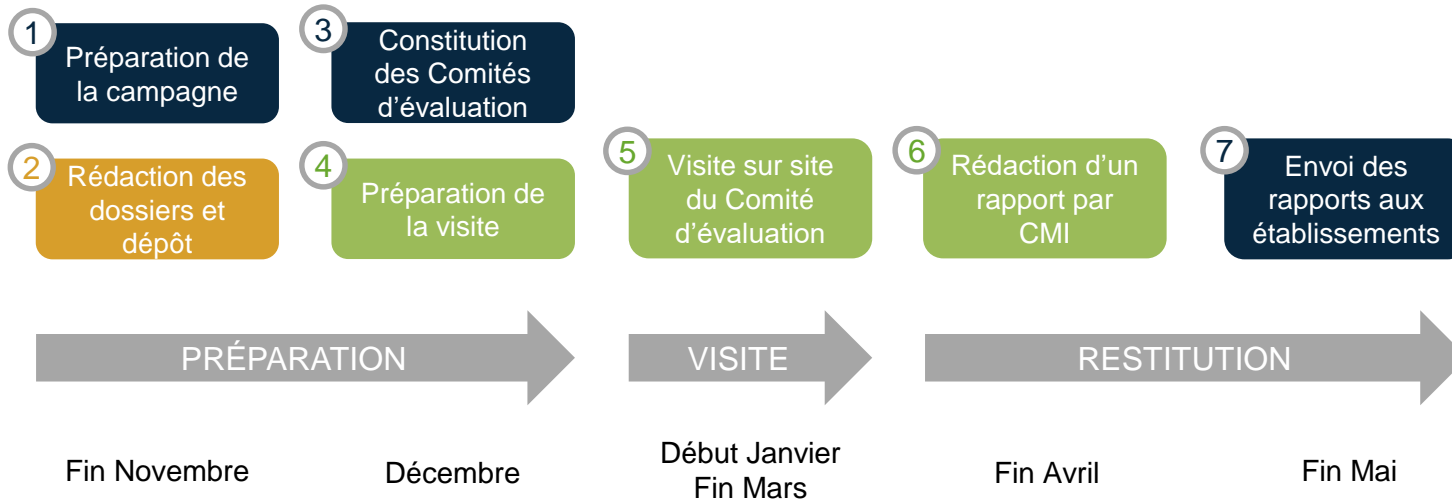
Réseau Figure
COMPRENDRE • EXPLORER • TRANSFORMER



PROCESSUS DE SUIVI DES FORMATIONS DU RÉSEAU FIGURE

Pour plus d'information, cliquer sur l'étape de votre choix !

- Comité d'accréditation
- Établissement
- Comité d'évaluation





1) Préparation de la campagne – juillet n-1 à septembre n-1

- Mettre à jour et mettre en ligne des différents documents nécessaires au montage du dossier,
- Contacter les responsables inter-cmi potentiellement concernés pour arrêter la liste des CMI évalués lors de la campagne,
- Proposer aux responsables inter-CMI une période durant laquelle les visites seront possibles.





2) Rédaction des dossiers et dépôt – Avant le 30 novembre n-1

Le dossier à fournir doit comprendre :

- la maquette du cursus, sous forme d'un tableau excel à renseigner,
- le syllabus des enseignements, détaillé UE par UE, avec les contenus et les acquis d'apprentissage visés (a minima les connaissances visées),
- une auto-évaluation réalisée au niveau du CMI et validée au niveau de l'université, ainsi que le plan d'action prévisionnel, qui expose les mesures envisagées pour accroître la qualité de la formation concernée,
- Les éléments probants appuyant chaque rubrique du document d'auto-évaluation seront susceptibles d'être demandés par les experts lors de la phase préparatoire de la visite.



Les documents sources peuvent être téléchargés en cliquant ici



Réseau Figure
COMPRENDRE • EXPLORER • TRANSFORMER





3) Constitution des Comités d'évaluation – décembre n-1

Le comité d'évaluation est constitué par le vice-président du comité d'accréditation en charge de l'évaluation et comprend:

- Un expert coordonnateur, qui a pour rôle de veiller au respect des grands équilibres de la formation, et à la bonne cohérence avec le référentiel CMI, en s'attachant plus particulièrement à l'ouverture sur les dimensions sociétales, économiques et culturelles.
- Des experts spécialistes, qui examinent plus particulièrement l'examen des contenus pédagogiques de la spécialité et des disciplines connexes, ainsi que le contrôle du socle disciplinaire.





4) Préparation de la visite – décembre n-1

Echanges entre les experts (coordonnateur et spécialiste(s)) d'un même site sur la base du dossier d'accréditation (document d'autoévaluation, plan d'action, éléments probants, etc.) afin de préparer les entretiens prévus lors de la visite.

Si des établissements sont concernés à la fois par la campagne de Ré-accréditation et d'Accréditation, ils seront évalués sur site en priorité (entre janvier et mi-février) afin de respecter le calendrier très contraint de l'accréditation.





5) Visite du Comité d'évaluation – De janvier à fin mars

Les experts s'entretiennent avec l'ensemble des acteurs de la formation sur le site :

- Les étudiants à huit clos
- Les porteurs du CMI
- Le Président de l'établissement, à défaut le VP CFVU
- La direction de la composante
- L'équipe pédagogique
- Les responsables des laboratoires impliqués
- Les représentants des acteurs socio-économiques soutenant le CMI





6) Rédaction d'un rapport d'évaluation final– 3 semaines au plus tard après la visite

A l'issue de la visite sur site, les experts rédigent des fiches d'expertises sur la base des informations fournies (notamment la fiche d'autoévaluation réalisée par l'établissement). Le rapport d'évaluation, rédigé par l'expert coordonnateur, concatène les fiches d'expertises des experts.

L'expert coordonnateur transmet les fiches d'expertise des experts spécialistes ainsi que le rapport d'évaluation final au président du comité d'accréditation.





7) Envoi du rapport d'évaluation final – fin mai

Le rapport établi par les experts à l'issue de leur visite sur site et des éventuels échanges qui s'en suivent est communiqué à l'établissement concerné. Il est également transmis pour information au président du comité d'accréditation. Le rapport n'est pas destiné à un examen par le comité d'accréditation, et ne donne pas lieu à un avis de sa part.

